

AVIS DE LA BOURSE

- ◆ Admission des actions de la Société Tunisienne de Réassurance «Tunis Ré» au Marché Principal des titres de capital de la Cote de la Bourse.

Admission au Marché Principal des titres de capital de la Cote de la Bourse

Le Conseil d'Administration de la Bourse s'est réuni le 04 février 2010 et a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse:

- des 7 000 000 d'actions existantes, de nominal cinq dinars chacune, composant le capital actuel de Tunis Ré, et
- des 2 000 000 d'actions nouvelles souscrites, de nominal cinq dinars chacune, à émettre par Tunis Ré dans le cadre d'une augmentation de capital auprès du public.

Diffusion des titres offerts

- L'Offre Publique porte sur l'émission dans le public de 2 000 000 d'actions nouvelles souscrites soit 22,2% du capital après augmentation et sera réalisée par une Offre à Prix Ferme «OPF». Ces actions portent jouissance en dividende à partir du 1^{er} janvier 2010.

Conformément à la décision de l'AGE du 12 janvier 2010, les actionnaires actuels ont renoncé à leurs droits de souscription dans l'augmentation du capital projetée.

Les conditions de réalisation de cette opération feront l'objet d'un avis qui sera publié ultérieurement au bulletin de la Bourse.

Intermédiaire chargé de l'admission

La demande d'admission a été déposée par l'intermédiaire en Bourse BNA Capitaux.

Evaluateur

L'évaluation a été réalisée par l'intermédiaire en Bourse Maxula Bourse.

Il reste entendu que l'ouverture des souscriptions à l'augmentation de capital ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.